

Expérimentation de la circulation inter-files : l'ACA rappelle sa campagne "Pensez vélos, pensez motos, pensez rétros !"

L'expérimentation autorisant dans 11 départements, la circulation inter-files de certains deux et trois roues motorisés commencera lundi 1er février.

Pour l'ACA, il s'agit d'une bonne mesure permettant de tester et d'encadrer une pratique déjà courante supposant pour être efficace une information large, précise et claire de tous les usagers.

A l'occasion de cette expérimentation qui met en avant la cohabitation des différents usagers de la route, l'ACA rappelle sa campagne de sensibilisation pour protéger les deux-roues, notamment les motocyclistes : « [Pensez vélos, pensez motos, pensez rétros !](#) ».



undefined